

Zeitschrift:	Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber:	Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band:	32-35 (2002-2005)
Artikel:	Art et politique dans les médailles genevoises de Jean Dassier (1734-1738)
Autor:	Eisler, William
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1002767

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Art et politique dans les médailles genevoises de Jean Dassier (1734-1738)¹

par William Eisler

Si Jean Dassier, médailleur et homme politique genevois (1676-1763), se trouvait certainement du côté des réformateurs durant les troubles des années 1730, il n'était pas un révolutionnaire désirant reverser l'État. Dans un texte écrit après sa mort, conservé à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, ses fils Antoine et Jean s'exprimèrent sur le rôle joué par leur père durant cette période : «[...] dans les dissensions de la République il sut se concilier également l'estime et l'amitié des deux parties».² Les faits historiques démontrent la justesse de ce commentaire. Au début de la crise, en 1734, Dassier servit comme représentant bourgeois, chargé de transmettre au syndic les plaintes des citoyens concernant les impôts destinés à subventionner les nouvelles fortifications proposées par le gouvernement. Trois ans plus tard, il devint officier dans l'un des régiments de la milice bourgeoise qui prit le pouvoir militaire de la garnison de la ville. Mais il négocia aussi avec les opposants de sa classe. Quelques mois avant l'intervention du gouvernement de Louis XV dans les affaires genevoises, en octobre 1737, il exécuta le portrait sur médaille du chef de la diplomatie française, le cardinal de Fleury. Par la suite, gagnant l'estime de l'ambassadeur de sa Majesté à Genève, le comte de Lautrec, il grava la médaille commémorative de la médiation de 1738 qui, longtemps considérée comme un

¹ Cet article est basé sur le deuxième chapitre de mon ouvrage *The Dassiers of Geneva : 18th-century European medallists*, Volume II : *Dassier and sons : an artistic enterprise in Geneva, Switzerland and Europe, 1733-1759*, qui a été publié en 2005 par l'Association des amis du Cabinet des médailles, Lausanne, et le Musée d'art et d'histoire, Genève. (Le premier volume, *Jean Dassier, medal engraver : Geneva, Paris and London*, fut publié en 2002.) Il fit l'objet d'une conférence à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève le 13 novembre 2003.

² A. DASSIER et J. DASSIER, [«Mémoire abrégé de la vie de Jean Dassier et de Jacques-Antoine Dassier»], Ms., [Genève], 1771. (Bibliothèque de la bourgeoisie de Berne, MSS. Hist. Helv. III 189, p. 136.)

chef-d'œuvre de la numismatique genevoise, fut produite selon les directives de Lautrec et de l'Académie française des inscriptions et belles-lettres. Après la conclusion des négociations, l'artiste fit son entrée dans le gouvernement comme membre du Conseil des Deux Cents. Selon ses fils, ce fut sur l'insistance de Lautrec que leur père offrit ses services. Ils précisent qu'il le fit sans perdre «*la considération qu'il s'étoit acquise aupres de ses concitoyens comme un des principaux députés de la bourgeoisie*».

Portrait d'un syndic controversé (1734)

Les trois premières médailles créées par Dassier durant ces années turbulentes sont étroitement liées à la politique de Genève et sa structure urbaine. La première œuvre de cette série est l'un des chefs-d'œuvre de l'artiste comme le montre l'exemplaire très élégant en bronze doré conservé au Cabinet de numismatique de Genève (fig. 1).³



Fig. 1

Cette médaille représente Louis Le Fort, premier syndic de Genève et héros du moment. Grâce à son influence dans les deux camps, bourgeoisie et gouvernement trouvèrent un compromis, confirmé par l'Édit de Pacification du 6 décembre 1734. Le portrait, certainement réalisé d'après nature, est impressionnant.

Le revers est également un tour de force. La Liberté est assise à gauche, au-dessous de l'œil de la Providence. Dans sa main droite,

³ Dassier and sons : an artistic enterprise in Geneva, Switzerland and Europe, 1733-1759, cat. II, 1.

elle porte ses attributs : le chapeau et la lance, et dans la main gauche : la Bible. À droite, quatre génies : le premier symbolisant l'Union porte les fasces dans sa main droite et un cœur dans la gauche ; le deuxième «Commerce» écrit une adresse sur des marchandises et le troisième, faisant allusion aux Sciences, lit près d'un globe. Quant au quatrième, peignant le portrait de la Liberté, il symbolise les Arts. En exergue : JURA CIVIUM ASSERTA ANNO 1734. La signification de l'œuvre est donnée dans une lettre conservée à la Bibliothèque publique et universitaire, Genève. Elle fut écrite par Fabrice Mallet, représentant et officier de la compagnie de milice dont faisait partie Dassier : «[...] lorsque par faveur de Dieu un peuple jouit de la liberté, tout fleurit et prospère dans le pays que ce peuple habite».⁴

Dans la Genève calviniste, où les dirigeants charismatiques étaient très mal vus, aucun politicien ne fut célébré avec autant de splendeur. D'inévitables critiques suivirent la sortie de la médaille.

La qualité très particulière de l'hommage rendu au syndic par l'artiste est décrite dans un poème anonyme, «Ode à M. Jean Dassier, fameux graveur de Genève» de novembre 1735.⁵ Selon ce texte, le «sénateur» Le Fort représente un nouveau type de héros, très différent des monarques et des militaires ambitieux généralement représentés sur les médailles. Sous l'autorité équitable du Sénat (Conseil des Deux Cents), les objectifs légitimes des citoyens sont pris en compte et la Discorde sera vaincue par la Loi. Cette œuvre de Dassier immortalise ces très dignes successeurs des héros de la République romaine.

Du temps de l'Édit de Pacification, la polémique concernant cette médaille fut intense. Pour les membres de la Seigneurie, Le Fort était devenu un homme dangereux. Certains observateurs pensaient avoir détecté dans les événements récents qui se succédèrent un schéma menant à la tyrannie. Suite à l'expulsion de son ex-collègue Jean Trembley, banni pour avoir comploté contre les citoyens, Le Fort le remplaça au poste de syndic de la garde. À ce titre, avec le soutien de la milice bourgeoise, il semble avoir saisi le pouvoir militaire dans l'État. Le professeur Ami Lullin y fit allusion dans sa

⁴ P. STRËHLIN, «À propos de la médaille de Louis Le Fort, de Genève», *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, 10 (1891), p. 82.

⁵ BPU MSS. Cramer 55, ff. 107-108.

correspondance en le nommant «le Dictateur».⁶ Très appréciée comme œuvre d'art, la médaille de Dassier, distribuée au début de novembre 1734, devint le centre des attaques contre la soi-disante duplicité du syndic. Jean Cramer écrivit dans son journal, une source historique très importante pour cette période, conservée à la BPU :

*«La medaille est très bien gravée. Un étranger ayant eu la curiosité de la voir dit qu'il la trouvoit très belle, mais que le portrait ne lui paraissait pas ressemblant. [...] Il devoit y avoir là, dit il, un double visage, et je n'en vois qu'un».*⁷

La réaction négative la plus forte vint de la personne la plus directement visée par la bourgeoisie : Jean Trembley. Dans une diatribe contre Le Fort écrite de l'exil, il donna une analyse très pointue et intéressante de la signification de la médaille.⁸ Il y affirme qu'à l'avenir, ses prétendus crimes seront critiqués non seulement à cause de son bannissement mais également de la médaille frappée contre lui. Il pensait assez justement que l'allégorie sur le revers était dirigée contre des individus comme lui condamnés pour avoir trahi la liberté au sein de la République. Pour sa part, Le Fort refusa d'admettre sa responsabilité pour ces prétendues attaques contre la réputation de son ex-collègue. Dans un discours digne de son image de héros républicain à l'antique, il rejeta la paternité de la création de la médaille qu'il attribua à ses amis.⁹

Les controverses suscitées par la frappe de cette œuvre eurent un effet durable sur l'histoire de la médaille genevoise. Le Fort fut le premier et le dernier dignitaire politique en fonction commémoré sous cette forme durant tout le XVIII^e siècle.

Une fête calviniste et sa médaille (1735)

L'histoire de la pièce du *Bicentenaire de la Réformation genevoise*, célébré le 21 août 1735 (fig. 2), montre très clairement

⁶ J. SAUTIER, *La Médiation de 1737-1738 : contribution à l'histoire des institutions politiques de Genève*, dissertation, Université de Paris II, 1979, pp. 141-142.

⁷ BPU MSS. Cramer 52, f. 145.

⁸ J. TREMBLEY, *Mémoire justificatif pour Jean Trembley, syndic de la garde de la République de Genève en 1734*, Genève, 1735, p. 4.

⁹ L. LE FORT, *Eclaircissements apologétiques des faits imputés à Louïs Le Fort premier syndic de Genève en l'année 1734 par Monsieur Jean Trembley, syndic de la garde en cette même année, dans un mémoire imprimé de 163 pages in 4°*, Genève, 1735.

le pouvoir de la médaille à l'époque en tant qu'objet et image.¹⁰ Dans un espace très limité, elle illustre les principaux motifs du décor créé pour l'occasion. Ces décos furent également l'œuvre de notre artiste, tout au moins en grande partie. Une telle fête dans une ville dont le climat moral et politique était peu favorable à des manifestations de ce genre peut étonner. L'histoire de la médaille et des décos urbaines, étroitement associées à cet objet, témoigne du prestige croissant de leur créateur dans la communauté.



Fig. 2

Sur le revers la Vérité descend du Ciel, portant une palme et le livre des Évangiles. Elle est reçue à bras ouverts par Genève. Aux pieds de cette dernière le joug et les chaînes cassées de l'Ignorance. La légende VERITAS LIBERAVIT VOS est tirée de St. Jean VIII, verset 32.

L'image de la ville vue du lac sur l'avers dérive d'une gravure de Robert Gardelle qui l'offrit au Conseil en 1731.¹¹ Ce panorama est beaucoup plus précis que les vues des époques précédentes. On peut y reconnaître sans difficulté les monuments religieux telles que la cathédrale Saint-Pierre, les églises de Saint-Germain et de Saint-Gervais, ainsi que les édifices civils comme l'entrepôt de Longemalle, la tour horloge de l'île du Rhône et, de l'autre côté du fleuve, le grenier de Chantepoulet.

¹⁰ Dassier and sons, cat. II, 2.

¹¹ Dassier and sons, fig. 5.

La médaille ne fut pas seulement un souvenir commémorant l'événement du 21 août 1735. Elle fut également directement intégrée dans le déroulement du spectacle. Cette célébration est peu connue des spécialistes de fêtes baroques, car malheureusement ni dessins, ni gravures, ne nous donnent une idée de l'apparence de ces décorations.¹² Le seul document visuel est la médaille de Dassier.

L'élément clef était la lumière, suivant la devise de la ville : *Post Tenebras Lux*. L'Hôtel de Ville, les marchés et l'Hôpital furent décorés de lanternes. Partout dans les rues on plaça des coeurs, des couronnes, des roues et des pyramides flamboyants. Mais les décorations les plus impressionnantes furent les illuminations, étroitement liées au théâtre, et dont *L'Encyclopédie* de Diderot nous donne la définition suivante :

*«ILLUMINATIONS, se dit en Peinture de figures, ou autres objets peints sur des corps transparents, comme le verre, la gaze, le papier, la toile, etc. derrière lesquels on met des lumières qu'on ne voit point, et qui font apercevoir les objets représentés. On s'en sert dans les décorations de théâtre, dans celles de fêtes publiques, et on en fait de toutes couleurs».*¹³

Le cycle décoratif commençait à la maison du magistrat et avocat Jean Sales, au Bourg-de-Four. Sur la façade se trouvait un très lumineux agrandissement du revers de la médaille de Dassier, qui représentait la Vérité descendant des nuages et Genève libérée du joug de l'Ignorance. Un photomontage créé par Jonathan Delachaux (fig. 3) nous permet d'imaginer la scène vue par le spectateur au début de son itinéraire. La médaille et sa «projection» sur les murs de la Ville Haute servaient en quelque sorte de prélude à la suite du spectacle.

En descendant dans la Ville Basse, le visiteur rencontrait les illuminations plus élaborées, présentées à la place de la Fusterie. Finalement, il arrivait devant la maison des frères Jean et Paul Dassier, située à la rue du Temple, dans le quartier de Saint-Gervais. Sur la façade, il pouvait voir, au sommet, le nom de Dieu en hébreu

¹² La description la plus détaillée de la fête se trouve dans J.-M. PARIS, *Le jubilé de la Réformation célébré à Genève le 21 août 1735*, Genève, 1870.

¹³ «Illuminations», notice dans *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t.7, Neuchâtel, 1765, p. 556.

WILLIAM EISLER



Fig. 3

qui dissipe les nuages. Au-dessous, une figure féminine couronnée représentant la ville qui, comme son équivalent sur la pièce, se réjouit de recevoir la lumière divine. L'existence de cette décoration nous fournit encore une autre preuve du rôle important joué par Jean Dassier dans la conception et l'exécution du décor de la fête.

Tandis que le revers de la médaille est étroitement lié aux peintures réalisées pour l'occasion, le panorama sur l'avers transcrit l'effet total du spectacle. Un récit publié très peu de temps après la célébration dans le *Mercure suisse* met l'accent sur l'effet magique produit par l'ensemble des décorations :

«L'éloignement, qui réunissait les rayons de lumière, le différent point de vue, la réflexion du lac, tout contribuait à rendre le spectacle très beau et très varié».¹⁴

La commémoration d'une trêve précaire (1736)

La médaille du bicentenaire marque un moment paisible dans l'histoire orageuse de Genève des années 1730. La situation empirera très vite. La médaille que nous avons appelée *Justice et Liberté*, frappée en mai 1736 (fig. 4), commémore une trêve trop brève pour être considérée comme une victoire de la partie bourgeoise à laquelle était lié notre artiste.¹⁵ Sa production reflète un désir de compromis et d'ajustement.

La nouvelle crise se concentra autour de l'ingénieur et penseur Jacques-Barthélémy Micheli du Crest, exilé pour ses critiques contre le projet des nouvelles fortifications.¹⁶ Seule une partie de la bourgeoisie prit sa défense, et l'affaire provoqua une rupture dans leurs rangs, entre les «Michelistes» et les «Temporiseurs». Micheli fut jugé coupable de trahison et condamné à mort par décapitation ; peu après ce verdict, on le pendit en effigie. Néanmoins, il tenta d'entrer clandestinement dans la ville. Le projet découvert, il s'enfuit à

¹⁴ «Lettre à l'occasion du Jubilé célébré à Genève le dimanche 21 août 1735», *Mercure suisse*, août 1735, p. 102.

¹⁵ *Dassier and sons*, cat. II, 5.

¹⁶ Concernant les événements historiques autour de cette médaille, voir J.-P. FERRIER, «Le XVIII^e siècle : politique intérieure et extérieure», dans *Histoire de Genève des origines à 1798*, Genève, 1951, pp. 429-431.



Fig. 4

Paris, et trois de ces complices furent arrêtés. L'un d'eux demanda un avocat français comme il en avait en principe le droit. L'assemblée convoquée pour appuyer la requête du conspirateur fut interrompue par le gouvernement, et l'humble soumission d'une partie des délégués marqua la désunion.

À ce moment, un personnage démagogique, Bernard de Budé, comte de Montréal, créa sa propre milice de natifs, membres de la classe privée de droits. Le 18 février 1736, Budé demanda d'entrer à la séance du Petit Conseil afin d'offrir ses services pour défendre l'oligarchie. Ses efforts gagnèrent l'approbation du gouvernement, tandis que les citoyens furent incapables d'organiser une représentation contre cette nouvelle armée illégale. Le seul point d'accord parmi les citoyens concernait les droits juridiques du collaborateur de Micheli ; une pétition sur ce point fut acceptée par l'État.

La médaille, offerte par Dassier au Conseil le 28 mai, commémore la conclusion ambiguë des événements du 18 février. Sur l'avers, sont représentés les armoiries de Genève au centre, la Religion à gauche et à droite un génie ailé accompagné des attributs de l'art et de l'industrie. La légende, REIPUB. TUTAMINA («les appuis de la République») souligne les fondements spirituels et matériels de l'État.

Le revers est une des œuvres les plus remarquables de notre graveur. Au premier plan la Justice et la Liberté s'embrassent. La première porte sa balance devant une vue de la façade nord-est de l'Hôtel-de-Ville. Le côté sud-est de l'édifice s'éloigne derrière la

figure très élégante de la Liberté. Elle est représentée avec ses attributs, la lance et le chapeau. À droite, la fontaine publique érigée en 1711 par l'ingénieur Joseph Abeille (aujourd'hui à la place du Port) ; au fond, la Porte Baudet. La légende, NON ALITER STABILIS, souligne les deux vertus indispensables à la stabilité de la République. Ainsi les allégories sur les deux faces de la médaille s'harmonisent parfaitement.

Tandis que la médaille de Louis Le Fort fut très controversée, l'œuvre offerte par l'artiste cette fois-ci fut bien acceptée. Les Registres du Conseil du 28 mai font mention de cette pièce frappée «au sujet de la journée du 18 février dernier par laquelle la reunion et la tranquilité avoient etés retabli[e]s au milieu de nous» offerte par l'artiste.¹⁷

La médaille exprime l'idée que la Justice seule ne suffit pas. L'harmonie dans l'État dépend également de la capacité du citoyen à modeler son propre destin, libre de contraintes excessives. L'élégance des personnages exprime ce concept à la perfection. Le bénéfice public de cette union de vertus est symbolisé par l'eau qui coule librement au centre de la place.

La portée de la pièce s'avère quelque peu ambiguë. Si la médaille de Louis Le Fort célèbre la victoire de la partie bourgeoise, ce n'est pas le cas cette fois-ci. L'accueil sans réserve que reçut le dernier produit de l'atelier Dassier signifie que le gouvernement voulut l'utiliser pour sa propre propagande. L'histoire de cet objet nous donne également une preuve de la bonne disposition de l'artiste à faire des compromis. Cet aspect de son caractère est encore plus évident dans l'œuvre qui suit : *Le Cardinal de Fleury* (fig. 5).¹⁸



Fig. 5

¹⁷ AEG R. C 1736, vol. 236, p. 303.

¹⁸ Dassier and sons, cat. II, 6.

La médaille du ministre d'État français par Dassier et la crise de 1737

André Hercule, cardinal de Fleury, fut de 1726 jusqu'à sa mort en 1743 le personnage le plus puissant du gouvernement de Louis XV. La médaille fut frappée par Dassier en octobre 1737, au début de la crise qui s'acheva par l'intervention française dans les affaires genevoises et l'Acte de Médiation du 8 mai 1738.

Elle fut offerte au cardinal en août 1737 ; la date de 1736 sur le revers donne l'impression que l'artiste l'avait gravée une année auparavant. L'incertitude politique qui régnait peut expliquer ce délai. Au moment de sa présentation, la République était au bord de la guerre civile. L'initiative du graveur reflète sa propre inquiétude pour ses concitoyens durant ces événements.

Le buste du cardinal sur l'avers s'inspire d'une gravure de son portrait par Hyacinthe Rigaud. Le contenu du revers est expliqué dans une note anonyme trouvée avec un recueil de poésies aux Archives Tronchin à la BPU. Il s'agit sans doute d'un projet rédigé par un français en contact avec Dassier :

«Comme M. ^r le Cardinal a nom Hercule, on pourroit mettre au revers de sa medaille une massüe avec deux serpents en forme de caducée, ce qui marque la force et la prudence. Elle seroit posée sur un trophée composé de la corne d'abondance et de divers instruments propres aux arts entrelassez de branches d'olivier et qui marque la Paix et autour pour legende :

His pacem reddidit armis

C'est par ces armes qu'il a ramené la Paix

*On marqueroit ainsi la valeur de nos soldats dans la dernière guerre et la sagesse des negotiations pour pacifier l'Europe».*¹⁹

Le projet correspond précisément à la pièce elle-même. Le mélange de prudence et de force symbolisé par la transformation de la massue d'Hercule en caducée de Mercure se réfère à la modération employée par le cardinal dans sa gestion de la politique étrangère. Cet équilibre est exprimé également par le trophée composé d'instruments de guerre et des arts. La médaille célèbre ainsi la fin heureuse de la Guerre de la Succession polonaise en 1735.

¹⁹ BPU Archives Tronchin 354, n. 57.

L'œuvre sortit de l'atelier en plein conflit provoqué par la condamnation de quatre citoyens genevois le 21 août 1737 pour avoir essayé d'avertir le peuple du renforcement de la garnison sur l'île du Rhône.²⁰ L'armée du comte de Montréal fut unie aux soldats du gouvernement pour défendre la Ville Haute. Cette force de 1000 hommes s'opposa aux 1600 membres de la milice bourgeoise. La bataille commença à la rue du Perron, où 12 personnes furent tuées. Un conflit plus sanglant fut évité grâce à l'acte généreux du premier syndic Gabriel Grenus qui se donna en otage à la compagnie commandée par Paul Dassier, le frère de Jean. Mais l'état désespéré du gouvernement fut bientôt évident. Seul le quartier autour de l'Hôtel-de-Ville demeurait sous son contrôle et sa position devint insoutenable quand la pompe hydraulique du Rhône fut mise hors service par la bourgeoisie : l'eau cessa de couler de la fontaine de Joseph Abeille représentée par Dassier sur sa médaille de l'année précédente.

Au lieu de lancer un assaut final, les citoyens décidèrent de négocier. Le gouvernement assiégié écrivit à ses alliés bernois et zurichoises, qui envoyèrent leurs délégués à Genève. La bourgeoisie présenta ses requêtes au Conseil et le 8 septembre elle discuta avec les représentants suisses. Comme toujours, son but était une réforme, pas une révolution. Mais elle n'était pas maîtresse de son propre destin. Car le roi de France et son gouvernement estimaient que la bourgeoisie genevoise était composée de révolutionnaires dangereux qui représentaient une vraie menace pour l'ordre politique. Le 21 septembre, le résident français Pierre de La Closure transmit ses instructions au gouvernement, disant que «Le roi m'ordonne de vous offrir sa mediation».

Face à une telle pression, les compagnies céderent. Le 26 septembre, une majorité de 111 voix accepta la médiation française, unie à celle de Berne et de Zurich, «sous la réserve expresse de leurs libertés, droits, prerogatives et indépendance de la République». Le 18 octobre, l'ambassadeur du roi, le comte de Lautrec, arriva à Genève.

Les documents contemporains montrent clairement que les Dassier participèrent activement aux événements de 1737 du côté de la bourgeoisie, comme ce fut déjà le cas en 1734. Mais tandis que la médaille de Le Fort exprime les aspirations des citoyens aux

²⁰ Voir FERRIER, «Le XVIII^e siècle», pp. 433-440.

réformes de l'État, celle de Fleury reflète un esprit de compromis, comme celle de 1736. Face à la menace d'une intervention armée de la France, l'hommage de Dassier au cardinal exprime un certain réalisme. En essayant de gagner les bonnes grâces de l'homme d'État français le plus puissant alors, l'artiste tenta d'obtenir le meilleur traitement possible pour sa ville et sa classe.

Le 13 novembre 1737, le médailleur écrivit au cardinal en accusant réception d'une tabatière en or qu'il avait reçu de Son Éminence.²¹ Comme de semblables objets étaient offerts aux émissaires étrangers par le roi, le cadeau peut signifier que Dassier fut considéré comme l'ambassadeur de sa classe. Dans sa lettre de présentation au cardinal de Fleury, l'artiste souligna que la bourgeoisie de Genève à laquelle il appartenait, aurait péri sans l'intervention providentielle de Louis XV, au moment le plus dangereux de l'histoire de la République.

Le comte de Lautrec, ambassadeur extraordinaire du roi et commanditaire des médailles de Dassier (1738)

Le succès de la médaille du cardinal de Fleury, à la fois objet d'art et instrument diplomatique, suscita des commandes d'œuvres de grande importance politique par le nouveau mécène de Dassier. Les sources manuscrites conservées à Paris et à Genève démontrent que l'idée de frapper une pièce commémorant le traité de médiation incombe au comte de Lautrec. Il dirigea avec ses collègues au ministère des affaires étrangères le projet de la médaille gravée en 1738 (fig. 6).²²



Fig. 6

²¹ Archives du Ministère des Affaires étrangères, Paris : Correspondance politique : Genève 51, ff. 87-88.

²² *Dassier and sons*, cat. II, 8.

Du point de vue historique, la médaille de la Médiation est l'œuvre la plus importante de notre artiste à cette époque. La légende sur l'avers souligne le rôle prépondérant de la France dans les négociations. Au revers, la Paix et la Justice sont représentées debout aux côtés d'un autel antique. Au pied de ce dernier, gît le corps de la Discorde avec sa torche. Quant à la signification de la médaille elle s'expliquerait ainsi : grâce aux bons offices des médiateurs, surtout des Français, une paix juste fut établie, les conflits genevois prirent fin et l'État fut sauvé («*SALUS REIPUBLICAE*»).

Artistiquement, le revers est peut-être moins expressif que les exemples précédents. Les figures posées et délicates de la Paix et de la Justice sont moins vigoureuses que celles de la Justice et de la Liberté sur la médaille de 1736. L'image est plus «académique» en raison du goût français, qui détermina l'aspect final. Car l'auteur du projet définitif fut Edme Bouchardon (1698-1762), le plus célèbre sculpteur français de l'époque et le dessinateur principal de l'*Histoire métallique* de Louis XV.

Malgré de forts soupçons de la faction bourgeoise la plus radicale, les actions des médiateurs furent bien acceptées.²³ En dépit de la présence des Zurichois et des Bernois, les Français dominèrent les discussions et leur émissaire Lautrec fut bien reçu. Si la grande majorité des citoyens approuva le 8 mai 1738 le *Règlement de l'illustre Médiation pour la pacification de la République de Genève*, le résultat ne fut pas un triomphe pour la bourgeoisie. Il est vrai que quelques-unes de leurs plaintes furent traitées par l'accord. Une certaine démocratisation s'accomplit avec l'élargissement du Conseil des Deux Cents à 250 membres. Parmi les nouveaux délégués se trouvait Jean Dassier. Simultanément, le pouvoir de la bourgeoisie fut réduit par la suppression des pétitions et la mise de sa milice sous le contrôle des syndics et du Petit Conseil. La diplomatie de son ambassadeur augmentant le prestige du roi auprès des Genevois, l'autonomie de la République s'en trouvait grandement diminuée.

Dassier proposa peu après l'arrivée de Lautrec à Genève en octobre 1737 de graver sa médaille, sans doute pour faire pendant à celle de Fleury. Toutefois, l'ambassadeur insista sur une œuvre officielle honorant toutes les parties présentes avec les effigies de leurs

²³ Voir FERRIER, «Le XVIII^e siècle», pp. 439-441.

délégués accompagnés par les armoiries de leurs états. Mi-janvier, un modèle produit par Dassier fut envoyé à Paris.²⁴ Un mois plus tard, l'Académie des inscriptions et belles-lettres répondit avec un contre-projet dans un style classique. Sur le nouveau modèle, dessiné par Edme Bouchardon, fut incorporé l'allégorie antiquisante de la Paix et de la Justice qui, comme dans la version finale, piétinent la Discorde. La composition et surtout le style sont très éloignés de ceux utilisés de Dassier. Ce nouveau projet démontre le manque de sympathie de la part des académiciens français pour la manière plus libre et spontanée du graveur genevois.²⁵

Le modèle fut présenté et approuvé par le Petit Conseil qui se plaignit toutefois de ne pas avoir été consulté pour ce projet entièrement orchestré par la France. Écarté de la médaille officielle, le portrait de Lautrec fera sa réapparition peu après sur la pièce de l'artiste honorant l'ambassadeur (voir fig. 7).²⁶



Fig. 7

²⁴ Lautrec à Jean-Jacques Amelot, 22 janvier 1738 (Archives du Ministre des Affaires étrangères, Paris : Correspondance politique : Genève 52, ff. 65v-66r).

²⁵ Lautrec à Amelot, 19 février 1738 (Archives du Ministre des Affaires étrangères, Paris : Correspondance politique : Genève 52, ff. 183-184).

Les dessins de Bouchardon pour la médaille sont reproduits dans W. Ames, «Bouchardon and Company», *Master Drawings*, 13 (1975), p. 382, figures 3 et 4, et dans J. Bean, *15th-18th century French drawings in the Metropolitan Museum of Art*, New York, 1986, cat. 18. Les deux auteurs ignorant l'existence de la médaille de Dassier n'en font guère mention dans leurs publications.

²⁶ *Dassier and sons*, cat. II, 9.

Tout de suite après sa frappe, la médaille de la Médiation fut reproduite sur la première page de la version imprimée du sermon du professeur Jacob Vernet célébrant la signature du traité (fig. 8). Dans son discours, le théologien fait allusion aux images sur la pièce et compare l'état troublé de la ville à l'Etna, qui, même apparemment paisible, ne cesse de brûler et d'effrayer, une référence à la torche de la Discorde. Les médiateurs calmèrent les esprits agités en mettant fin à cette époque sombre. L'orateur évoque le retour en Enfer de la Discorde et de ses compagnons ainsi que l'alliance de la Paix et la Justice représentées sur la médaille.

Le portrait de Lautrec gravé peu après la fin des négociations (fig. 8) est réalisé avec finesse. Contrairement au buste de Fleury dérivé d'une estampe, il fut esquissé directement d'après nature. L'ambassadeur est vêtu d'une cuirasse à l'antique. Sur le revers se dressent trois figures personnifiant les vertus du personnage : Courage sous les traits de Mars, Prudence représentée par Minerve et Équité.

En juillet 1738, le *Mercure suisse* publie une brève description du retour triomphal de l'ambassadeur à Paris :

*«M. le Comte de Lautrec était arrivé de Genève en cette ville le 4 et le 5; il avait eu l'honneur de rendre ses respects au roi à Versailles. S. M. le reçut, très gracieusement, et dans la promotion du 12, elle l'a nommé, en récompense de ses services, lieutenant général de ses armées. La République de Genève a fait frapper, à la louange de ce comte, une médaille où est son portrait, et au revers, trois Vertus, avec cette légende : Fortitudo, Prudentia et Aequitas conspicuae in uno».*²⁷

En réalité, l'objet fut produit sur l'initiative de Dassier et de son mécène sans la participation de la République. D'ailleurs, certains Genevois ne voyaient ni la médaille ni son sujet d'un bon œil. Ils considéraient cette frappe comme un acte d'égocentrisme pur. Un membre de la délégation genevoise à Versailles, Jean-Louis Du Pan, écrivit le 16 septembre ce dur commentaire à son ami Abraham Freudenreich à Berne :

«Dassier a frapé sa médaille; on s'en est moqué à la cour, on a trouvé ce trait d'un fat, et d'un impudent, de faire fraper sa

²⁷ *Mercure suisse*, juillet 1738, p. 23.

médaille en même temps que celle du Cardinal; et nos Mess. ^{rs} ont eu soin de dire que nous n'y avions aucune part»²⁸.

ORATIO GRATULATORIA DE CONCORDIA GENEVÆ RESTITUTA.

*Dicta statis ACADEMIE GENEVENSIS Solemnibus.
die 19. Maii, Anni 1738.*

à JACOBO VERNETO, Ecclesiæ Pastore
& Academiæ p. t. Rectorc.



GENEVÆ,
Typis PELLISSARI & Soc.
MDCCXXXVIII.

Fig. 8

²⁸ BPU MSS. Suppl. 1536, f. 154 bis.

Conclusion

Les médailles de Jean Dassier des années 1734 à 1738 ne sont pas uniquement de banals souvenirs d'une époque mouvementée. Elles sont d'une très grande importance pour l'étude de la révolte bourgeoise au XVIII^e siècle à Genève. Chacune d'entre elles joua directement un rôle dans les événements commémorés, événements dont l'artiste fut lui-même un des acteurs, et dont les personnages gravés furent les protagonistes, et la ville, également représentée, la scène.

Illustrations :

Fig. 1. *Louis Le Fort*, 1734, bronze dorée. Photo : ©MAH, Bettina Jacot-Descombes.

Fig. 2. *Bicentenaire de la Réformation genevoise*, 1735, argent. Photo : ©MAH, Cabinet de numismatique, Franz Koenig.

Fig. 3. Reconstitution du décor du bicentenaire de la Réformation genevoise, Bourg du Four, Genève, le 21 août 1735. Photomontage ©MAH, Cabinet de numismatique, Jonathan Delachaux.

Fig. 4. *Justice et Liberté*, 1736, argent. Photo : ©MAH, Andreia Gomes.

Fig. 5. *Le Cardinal de Fleury*, 1737, argent. Photo : ©MAH, Bettina Jacot-Descombes.

Fig. 6. *Médaille de la Médiation*, 1738, bronze doré. Photo : ©MAH, Bettina Jacot-Descombes.

Fig. 7. *Le Comte de Lautrec*, bronze dorée. Photo : ©MAH, Bettina Jacot-Descombes.

Fig. 8. Page de titre de Jacob VERNET, *Oratio gratulatoria de Concordia restituta*, Genève, 1738. Photo : ©BPU, Jean-Marc Meylan.